

UNITÉ 3: FAITES PASSER LE MESSAGE !

DOSSIER 2 : TOUS EN LIGNE. DOCUMENT A- SÉNAT : COMMISSION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION (page 62)



Entrée en matière

1- À votre avis, qu'est-ce qu'un sénateur junior ?

Des représentants des collégiens français au Sénat..

Lecture

2- Lisez les propositions. De quelles nouvelles technologies est-il question ?

Proposition 1 : il s'agit essentiellement d'Internet et de son accessibilité.

Proposition 32 : on parle de « la machine » c'est-à-dire de l'ordinateur, de la tablette, du téléphone....

3- A quoi devraient servir les nouvelles technologies selon les jeunes sénateurs ?

Proposition 1 : être un vrai progrès pour les hommes, améliorer la qualité des relations et de l'entraide familiale, les échanges commerciaux, les négociations en cas de conflits internationaux.

Proposition 32 : être un élément de communication, d'échanges, de connaissance, d'ouverture, de résolutions de problèmes.

4- Selon les sénateurs juniors, quels risques peuvent représenter les nouvelles technologies pour la société ?

Proposition 1 : la violation du respect des libertés individuelles et de la vie privée de chacun et un motif d'exclusion si le coût financier est élevé.

Proposition 32 : isoler l'homme du reste de son entourage.

5- Imaginez un titre pour chacune des propositions.

Réponse libre

PRODUCTION ÉCRITE

6- En groupe, écrivez une proposition à soumettre au Sénat.

Réponse libre

PRODUCTION ORALE

7- Pensez-vous que les nouvelles technologies isolent les jeunes de leur entourage ?

Réponse libre

8- En scène ! Un débat sur les jeunes et les nouvelles technologies est organisé par le maire de votre ville. Vous allez y participer, vous voulez faire entendre votre opinion et proposer des mesures concrètes.

Réponse libre

B. LES JEUNES ET LES RÉSEAUX SOCIAUX (page 62)

Entrée en matière

1- Que vous apportent les réseaux sociaux ?

Réponse libre

1^{re} écoute

2- Quel est le thème de cette émission de radio ?

Les jeunes et les réseaux sociaux, leur comportement et les risques liés à l'usage des réseaux sociaux.

3- Quel étaient les deux objectifs de l'étude ?

De mieux comprendre les pratiques de ces jeunes sur les réseaux sociaux et aussi de conseiller les parents qui peuvent parfois se sentir un peu mal à l'aise ou inexpérimentés par rapport à ces nouveaux types d'usage.

2^e écoute

4- Selon cette étude, les jeunes sont-ils attentifs à la protection de leur vie privée ?

Non. La majorité d'entre eux utilisent leur vraie identité et livrent leurs informations personnelles sur Facebook, donc ils ont une forme d'ingénuité par rapport aux réseaux sociaux. 71 % d'entre eux semblent mépriser les paramètres de confidentialité même s'ils semblent conscients des risques pour la vie privée.

5- Quelle est la proportion de jeunes ayant déjà accepté comme ami une personne qu'ils ne connaissent pas ?

30 % d'entre eux ont déjà accepté comme ami quelqu'un qu'ils n'ont jamais rencontré.

PRODUCTION ORALE

6- Et vous, êtes-vous prudent sur les réseaux sociaux ? A quoi faites-vous particulièrement attention quand vous surfez sur Internet ?

Réponse libre